



PERMIS C

Véhicules affectés au transport de marchandises - PTAC > 3,5 tonnes -

- Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de
- sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie C
 - Être capable de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3 T 500 de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.). Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque ne dépassant pas 750 kg P.T.A.C.

Contact
Dioula 0756826920

DUREE :

75 heures

DATES :

Nous consulter

TARIFS :

Nous consulter

PROGRAMME DE LA FORMATION

COMPÉTENCE 1 : MAITRISER LE MANIEMENT DU VÉHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

- La mécanique et le fonctionnement du véhicule
- Les organes de commande
- Les vérifications lors de la mise en route
- La conduite du véhicule
- L'observation et la prise d'information lors de la conduite du véhicule

COMPÉTENCE 2 : EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS COURANTES DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE ET EFFECTUER LES EXERCICES DE MANIABILITÉ

- Les réglementations spécifiques au transport de marchandises
- Les vérifications de l'état du véhicule
- Les manœuvres avec le véhicule

COMPÉTENCE 3 : APPRÉHENDER LA ROUTE EN FONCTION DU GABARIT DU VÉHICULE DANS DES CONDITIONS NORMALES DE CIRCULATION

- La signalisation spécifique au transport de marchandises
- Les règles de placement et de circulation
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit
- Le franchissement d'intersections

COMPÉTENCE 4 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

COMPÉTENCE 5 : PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids lourd de transport de marchandises
- Le comportement en cas de panne ou d'accident
- Les aides à la conduite
- Les impacts écologiques liés à la conduite



PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

PUBLIC VISÉ :

- Avoir 21 ans
- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire,
- Savoir lire et écrire la langue Française,
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable.
- Nota : Il faut passer l'Épreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

PRÉ-REQUIS :

- Avoir 21 ans
- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé par la Préfecture

RÉSULTATS ATTENDUS

Permis de conduire de la catégorie C

ENCADREMENT

- Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.)
- Les enseignants disposent de la mention groupe lourd

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

MÉTHODES :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : obtenir le permis C

SANCTIONS DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire.

